



# RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P

## Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

## Domaines d'application:

Imperméabilisant à base de ciment conforme selon UNI EN 14891 - CM P.  
Pour la réalisation d'imperméabilisations structurales flexibles, dans les zones au contact avec le terrain, eaux dormantes et pas dormantes, pour revêtement à l'intérieur des réservoir d'eau industrielle jusqu'à une profondeur de la cuve de 4 m imperméabilisation des structures en béton (EN 206-1 / DIN 1045-2, classe d'exposition XA2).  
Pour imperméabilisation des balcons, terrasses, douches, lavatoi, WC et piscines également avec remplissage d'eau de mer jusqu'à une teneur en sel maximale de 3,9 % destinés à être recouverts avec carreaux céramiques, ainsi que assainissement des vieux revêtements céramiques portants endommagés des balcons et terrasses. Approprié également pour terrasses et balcons sur milieux abitati.  
Approprié pour interventions d'imperméabilisation de l'eau. Pour d'autres solutions spéciales, veuillez contacter au préalable le conseiller technique RÖFIX. Pour la réalisation des couches imperméables à la vapeur on conseille l'utilisation de RÖFIX AS 342 Primaire imperméabilisant monocomposant.  
Pour imperméabilisations dans le domaine des systèmes d'isolation thermique on conseille RÖFIX OPTIFLEX 1K, spécifiquement développé pour ce secteur.

## Propriétés:

- Élastique, flexible
- Couvrant pour fissures
- Exempt de solvant et d'adoucissant (L.F.)
- Imperméable à l'eau, mais perméabilité à la vapeur
- résistant à l'eau de chaux
- résistant à l'eau de mer ( $\leq 3,9\%$ )
- résistant à la température et au vieillissement
- Adhérente au revêtement bitumineux
- stabilité aux rayonnements UV

## Mise en œuvre:



Données techniques			
SAP-Art. Nr.:	2000634428	2000153186	2000153186
NAV-Art. Nr.:		132049	132049
Type d'emballage			
Unités par emballage	36 unité/pal (AT)	36 unité/pal (AT)	36 unité/pal (AT)
Quantité par unité	17,5 kg/unité	35 kg/unité	35 kg/unité
Teinte	Gris		
Granulométrie	0 - 0,5 mm		
Consommation	env. 1,95 kg/m <sup>2</sup> /mm	env. 4 kg/m <sup>2</sup> /2main	env. 1,95 kg/m <sup>2</sup> /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont des valeurs indicatives et dépendent fortement du support et de la technique d'application.		
Quantité d'eau nécessaire	env. 1 l/unité		env. 2 l/unité
Épaisseur de couche	> 2 - max. 4 mm		
Diffusion de la vapeur d'eau $\mu$	env. 450		
Durée pratique d'utilisation (EN 1015_9)	env. 50 min		
Praticable	env. 24 h		



# RÖFIX AS 341

Optilastic<sup>®</sup> CM P

Données techniques			
SAP-Art. Nr.:	2000634428	2000153186	2000153186
Possibilités d'entrer	env. 24 h		
Délai de séchage	env. 6 h		
Couverture fissures en conditions normales	≥ 0,75 mm		
Classe du sollicitation humidité (ÖNORM B 3407:2022)	jusqu'à W6		
Température du support	> 5 - < 25 °C		

**Base du matériau:**

- Ciment
- Liant à base de dispersion
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

**Conditions de mise en œuvre:** Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C. Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie). Températures basses et haute humidité de l'air augmentent le délai de séchage.

**Support:** Les bétons sont supports appropriés (min. 3 mois de séchage), enduits conformes à la EN 998-1 CS II – IV, chapes de ciment (séchés 28 jours min., < 2,0 CM% d'humidité intérieure résiduelle et réchauffés, < 1,8 CM%), chapes autonivelantes à base de ciment/sulfate (dressés, pré traités, humidité intérieure résiduelle < 0,5 CM%, réchauffés < 0,3 CM%), RÖFIX ZS20/ZS30 (pré traité, < 1,8 CM% d'humidité intérieure résiduelle, réchauffé < 1,3 CM%), conforme à la norme EN 13813, panneaux en placo-plâtre et panneaux pour construction en plâtre. Supports avec vieux carreaux propres et maçonneries en briques. Tenant compte de la diversité de conditions des bâtiments les interventions d'imperméabilisation de pièces de piscines et d'autres ne sont pas mentionnés, sont admis seulement après avoir effectué une soigneuse vérification sur place et après avoir défini avec exactitude les modalités exécutives nécessaires. Le support doit être résistant, ainsi que exempt des matériaux étrangères (par exemple poussière, suie, algues, efflorescences, produits détachants, etc.). Les supports non planaires peuvent être nivelés avec RÖFIX FS 630 Lissage de compensation. Les éléments structuraux avec des arêtes aiguës doivent être arrondies, les raccords concaves entre le mur et les fondations doivent être réalisés à l'aide des outils appropriés, avec un rayon de courbure d'au moins 4 cm.

**Prétraitement du support:** Les parties détachées et le film de ciment doivent être éliminés à l'aide d'un polissage ou d'un traitement avec une sableuse. Les supports à base de ciment, très absorbants, doivent être préalablement traités avec un primaire approprié (RÖFIX AP 300). Il faut prévoir un temps minimum de séchage du primaire de 24 heures. Supports faiblement absorbants tels que les bétons, les carreaux vieux ou similaires doivent être pré traités (par exemple avec RÖFIX AP 320). Avant d'appliquer le support d'étanchéité de mortier doit toujours être faite par voie humide mat. En cas de supports à base de plâtre l'application du primaire est cependant indispensable.

**Préparation:** Rapport de mélange: 2,5 : 1 composant A (en poudre) 25 kg composant B (liquide) 10 kg Pour obtenir une consistance convenable à l'application avec le pinceau dilué max. avec 2 litres d'eau.



# RÖFIX AS 341

Optilastic<sup>®</sup> CM P

---

**Mise en œuvre:**

**IMPERMEABILISATION AU DESSUS DES REVETEMENTS AVEC CARREAUX/PIERRE NATURELLE:** afin d'assurer une imperméabilisation complète du support, le mortier imperméabilisant, après le mélange, doit être appliqué au moins en deux couches successives sur le sous fond bien nivelé. Sur la totalité de la surface on doit garantir une épaisseur totale minimale de la couche séchée de  $\geq 2$  mm. La première application peut être effectuée avec une spatule ou un balai. Après le séchage de la première couche, il faut appliquer la deuxième couche, seulement à l'aide de la spatule. Les joints de dilatation, ainsi que ceux de raccord entre le mur et le sol doivent être scellés avec de ruban adhésif approprié RÖFIX, angulaire isolant interne ou externe, pour déchargements au sol et similaires, par contre, il faut utiliser les caches isolants appropriés RÖFIX, ensuite toute la surface doit être couverte avec la deuxième couche d'imperméabilisation. En particulier, dans les milieux soumis à l'humidité permanente, ainsi que sur les balcons et les terrasses il est nécessaire que l'imperméabilisation des murs et des sols est intégrale, sans solutions de continuité.

**IMPERMEABILISATION STRUCTURALE A L'ETANCHEITE D'EAU PAS SOUS PRESSION (DIN 18195 partie 4 et 5):** Le mortier imperméabilisant, après le mélange, doit être appliqué au moins en deux couches successives sur le sous fond. Sur toute la surface, l'épaisseur totale minimale de la couche séchée doit être de  $\geq 2$  mm. La première application peut être effectuée avec une spatule ou un balai. Après le séchage de la première couche, il faut appliquer la deuxième couche avec la spatule.

**IMPERMEABILISATION STRUCTURALE A L'ETANCHEITE D'EAU SOUS PRESSION (DIN 18195 partie 6):** Dans ce cas, l'imperméabilisation doit être appliquée au moins en trois couches successives. Les deux premières couches doivent être appliquées de la même façon que dans le cas de l'imperméabilisation à l'étanchéité d'eau pas sous pression. La différence consiste dans le fait que, après le séchage de la deuxième couche, il faut appliquer la troisième couche supplémentaire. Sur toute la surface, l'épaisseur totale minimale de la couche séchée doit être  $> 3$  mm.

Pour supports mixtes dans le IMPERMEABILISATION STRUCTURALE sur la deuxième couche il faut noyer un treillis d'armature approprié avec un poids d'au moins 100 g/m<sup>2</sup> (RÖFIX P50)!

---

**Avvertissements:**

Pour imperméabilisation des réservoir d'eau de mer ( $\leq 3,9$  %), il faut utiliser le système de produit composé de AS 341 Optilastic ou AS 345 Optiseal, AG 650 FLEX S1 C2TE (représentant de tous les colles à carrelage C2) et AJ 612 joint à talon (CG2 WA).

La couche imperméabilisante est généralement appliquée sur le côté face à l'eau.

L'étanchéité du produit a été cependant testée avec succès même à l'égard de l'eau en pression par derrière (pression d'eau négative) jusqu'à 1,5 bar.

Les caractéristiques techniques indiquées ont été déterminées dans des conditions standards.

Pour 1 mm d'épaisseur de la couche à sec il faut appliquer environ 1,4 mm d'épaisseur de couche humide. Cette valeur de base doit être extrapolée par rapport à l'épaisseur totale requise.

Les surfaces traitées avec RÖFIX AS 341 Optilastic (parois ou sols) peuvent être recouvertes après 24 heures (selon les conditions d'humidité et température) avec carreaux, en utilisant RÖFIX AG 650 FLEX S1 Mortier-colle à couche mince flexible. La pose des carreaux doit être effectuée conformément aux normes exécutives en vigueur aussi bien que dans le respect des fiches techniques. Il faut respecter les directives de mise en œuvre concernant RÖFIX AS 341 Optilastic Imperméabilisation élastique bicomposant en combinaison avec des revêtements en carreaux et dalles. Voir fiche technique ci-jointe.

---

**Avvertissement relatif aux dangers:**

Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.

---

**Stockage:**

Conserver au sec et sur des palettes en bois.

Période de conservation: min 12 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 % d'humidité relative. Date de confectionnement: voir timbrage sur le sac.



# RÖFIX AS 341

Optilastic® CM P

---

**Remarques générales:**

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures.  
Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques.  
Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu.  
Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante.  
Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits.  
La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.  
Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément.  
Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.